



Secrétariat général
de la Communauté du Pacifique

Ressources marines et FORMATION

Numéro 21 - Janvier 2005

BULLETIN D'INFORMATION



Rédaction : Michel Blanc, conseiller pour l'éducation et la formation halieutiques, section Formation, CPS, B.P. 05, 98848 NOUMÉA CEDEX (Nouvelle-Calédonie). Téléphone : +687 26.20.00; télécopieur : +687 26.38.18; mél. : <MichelBl@spc.int>. Site Web : <http://www.spc.int> **Production** : Section Formation, CPS. **Imprimé avec le concours financier du gouvernement français.**

ÉDITORIAL

La sécurité des petites embarcations est d'actualité à la CPS cette année ! Il s'avère que, malgré la poursuite de la campagne de sensibilisation et de formation lancée par la CPS en 1995, dans la majorité des pertes de vies humaines survenues en mer dans le Pacifique, ce sont les petits bateaux de pêche qui sont en cause, ainsi que le démontre une étude conduite par la FAO en 2003. Cette même étude a poussé la CPS à organiser une consultation régionale des experts de la FAO au sujet de la sécurité des petites embarcations, en février de cette année (les résultats de cette consultation sont rapportés dans ce bulletin). Plus tard dans l'année, la sécurité des petites embarcations a également fait l'objet de débats lors de la réunion de l'APIMTIMA de la CPS et de la Conférence des directeurs des pêches, en mai et en août. Lors de cette dernière conférence, les directeurs des pêches ont vivement recommandé à la CPS de prendre contact avec la FAO et l'OMI pour solliciter leur assistance au profit des pays membres dans les domaines de l'élaboration de stratégies de sécurité en mer et de l'amélioration de l'enregistrement des faits concernant les accidents en mer et de leur analyse. Dernière recommandation, mais non la moindre, les directeurs des pêches ont invité la CPS à produire un nouveau bulletin d'information consacré à la sécurité en mer ! Si vous souhaitez faire partie du nouveau réseau de spécialistes d'où émanera ce bulletin, faites-nous le savoir !

Michel Blanc

Sommaire

Actualités

- La sécurité en mer des petits bateaux de pêche p2
- La sécurité en mer : une priorité - au bout de la lunette : les petits bateaux de pêche p4
- Des affiches sur la sécurité en mer pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Kiribati et Niue p7
- Stage de pêche océanien CPS/AFA 2004 p8

Nouvelles des centres de formation et d'enseignement

- Cours spécialisé à l'intention des mécaniciens des bateaux de pêche p11
- Cours de brève durée sur le droit international de la pêche p14
- Faculté des sciences halieutiques et de l'environnement marin du Collège maritime australien p16
- L'Île d'Épi accueille des formateurs de l'École maritime de Vanuatu p17
- École des pêches de Nouvelle-Zélande - Brevet de technicien aquacole p18
- Rapport 2004 de la conduite du module de formation halieutique p19

Action de formation à la pêche de la CPS

- La section formation en bref p23
- Cours CPS/Nelson Polytechnic 2004 p24
- BROCFish/C présente ses activités aux étudiants du Nelson Polytechnic p25
- Ateliers sur la manipulation du thon à Rarotonga et Aitutaki p25
- Manuel de sensibilisation au problème des prises accessoires p28





ACTUALITÉS



La sécurité en mer des petits bateaux de pêche

Introduction

Au début de 2003, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a entrepris une enquête sur la sécurité en mer des bateaux de pêche à Tuvalu, aux Tonga, au Samoa, aux Îles Fidji et à Kiribati. Son but était de faire la synthèse des expériences acquises par certains pays en matière de sécurité en mer, en vue d'améliorer les activités menées dans ce domaine dans la région. L'une des principales conclusions de cette enquête a été que la majorité des pertes de vies humaines survenues en mer dans la région océanienne met en cause de petits bateaux de pêche, alors que ceux-ci sont en général ceux qui sont le plus souvent oubliés dans les textes législatifs, les normes de construction, les mesures de répression des infractions, les débats régionaux, la formation à l'utilisation des systèmes de sécurité et d'autres programmes destinés à améliorer la sécurité à bord des biens et des personnes. L'enquête menée par la FAO a montré que bon nombre des problèmes constatés sont dus à des lacunes dans la législation, la construction navale, les opérations de recherche et de sauvetage, la sensibilisation de la population, l'administration maritime, les pêcheries et dans divers autres domaines. La FAO et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) sont convenus que l'organisation d'une réunion à laquelle participeraient des spécialistes, motivés, pourrait donner une forte impulsion aux programmes régionaux et nationaux de promotion de la sécurité en mer. C'est ainsi que la réunion régionale de consultation d'experts sur la sécurité en mer à bord de petits bateaux de pêche, organisée par la FAO et la CPS, s'est tenue à Suva (Îles Fidji), du 9 au 13 février 2004.

Contexte

Avant que n'ait lieu cette consultation, quatre documents de travail succincts avaient été rédigés. Ces documents permettaient de voir combien il était difficile de venir à bout du problème, celui-ci consistant à pourvoir aux besoins suivants :



- adapter la réglementation en matière de sécurité en mer aux petits bateaux de pêche ;
- rendre les campagnes de sensibilisation à l'importance de la sécurité en mer de la CPS plus efficaces ;
- susciter une volonté politique de renforcer la sécurité en mer ;
- améliorer les normes de construction des embarcations en fibre de verre ;
- améliorer les systèmes d'enregistrement et d'analyse des circonstances des accidents en mer ;
- sanctionner les infractions aux règles de sécurité en mer dans les zones urbaines et dans les zones éloignées ;
- établir un juste équilibre entre le travail du législateur et la réalisation de campagnes d'information.

La consultation d'experts

L'une des principales conclusions de l'enquête de la FAO était que, si des spécialistes de différentes disciplines examinaient ces besoins sous leur propre perspective, les



interventions seraient bien plus bénéfiques que tout ce qui a été fait auparavant. Aussi a-t-il été jugé qu'une réunion conjointe FAO/CPS, où seraient invités des experts dans différentes disciplines intéressés par cette action, et qui porterait plus précisément sur la sécurité des petits bateaux de pêche, pourrait avoir des retombées très positives sur les programmes régionaux et nationaux de promotion de la sécurité en mer.

L'objet de cette consultation d'experts FAO/CPS sur la sécurité en mer à bord de petits bateaux de pêche était double : débattre de questions importantes relatives à la sécurité en mer des bateaux de pêche sous l'angle de plusieurs disciplines, et élaborer des plans d'action en faveur de la sécurité en mer. Les questions importantes à débattre étaient au nombre de quatre :

- la formation d'une réglementation régissant la sécurité en mer, applicable aux petits bateaux de pêche ;
- l'amélioration des campagnes de sensibilisation à l'importance de la sécurité en mer ;
- l'amélioration des conditions de sécurité à bord d'embarcations en fibre de verre par l'application de meilleures normes de construction ;
- l'amélioration de l'enregistrement des faits et circonstances concernant les accidents en mer.

Parmi les participants figuraient des pêcheurs pratiquant une pêche artisanale, un juriste, des constructeurs de bateau et des agents des services des pêches et des autorités maritimes. Tous participaient à titre personnel plutôt qu'en qualité de représentants de leur pays ou entreprise.

L'idée était de recueillir des avis éclairés sur toutes ces questions, de tirer des leçons des expériences récentes et de conseiller les autorités nationales au sujet des mesures à prendre.

Les conclusions de cette réunion ont été rassemblées sous forme de recommandations, visant à faciliter l'élaboration et la mise en application de stratégies nationales coordonnées en matière de sécurité en mer.

Recommandations

Les experts consultés ont recommandé que l'amélioration de la sécurité de petites embarcations passe par la mise en

œuvre de stratégies nationales coordonnées, prévoyant notamment les mesures suivantes :

- susciter une volonté politique, à l'échelon national, de renforcer la sécurité en mer des petits bateaux ;
- appuyer (et, si nécessaire, créer) un groupe national consultatif de parties prenantes dans le domaine de la sécurité en mer des petits bateaux, et trouver des personnes motivées (par exemple, parmi les membres de groupes de coordination nationale des activités concernant la sécurité en mer) ;
- poursuivre des activités de sensibilisation à l'importance de la sécurité en mer, en s'attachant tout spécialement à trouver des moyens de diffuser une documentation actualisée auprès du public concerné et d'en évaluer l'impact ;
- élaborer des textes législatifs adaptés aux petits bateaux de pêche, prévoyant notamment la présence à bord d'équipements de sécurité, des exigences en matière de formation et de qualification, ainsi que des normes de construction ;
- établir des spécifications obligatoires minimales pour chaque catégorie de petit bateau de pêche, en tenant pleinement compte des difficultés associées au coût et à la disponibilité de l'équipement, ainsi qu'à l'éloignement de certaines collectivités ;
- faire appel aux structures institutionnelles et communautaires existantes, afin d'améliorer le respect du règlement, la collecte de données, la formation et l'information, compte tenu du temps et des ressources nécessaires ;
- créer et tenir à jour des bases de données nationales sur les accidents en mer, si possible en se plaçant sous une perspective régionale afin de coordonner et d'appuyer les efforts déployés ;
- appuyer la création, à la CPS, d'un réseau de spécialistes de la sécurité en mer à bord de bateaux de pêche, la publication d'un bulletin d'information par ce réseau, et l'élaboration d'autres supports d'information destinés à attirer l'attention sur la sécurité en mer ;
- examiner les avantages et les inconvénients de l'institution de systèmes d'immatriculation et

d'inspection des petits bateaux de pêche ;

- dispenser une formation, dans un cadre institutionnel ou non, aux pêcheurs, aux communautés de pêcheurs, au personnel d'organismes publics, ainsi qu'aux représentants d'ONG, du secteur privé et d'autres parties prenantes ;
- envisager d'intégrer la sécurité en mer dans les projets de gestion halieutique et de développement de la pêche ;
- élaborer et mettre progressivement en œuvre des procédures de répression des infractions afin d'assurer le respect des règlements.

Mise en œuvre

Après avoir débattu des meilleures façons de mettre en œuvre ces recommandations, les participants se sont penchés sur les mesures à prendre dans un proche avenir pour tirer le meilleur profit de l'aide extérieure reçue en vue de l'amélioration de la sécurité en mer. Tous se sont accordés sur les fortes disparités du degré d'assistance requis par les pays insulaires océaniques connaissant des situations très diverses. De fait, cette assistance devrait être conçue sur mesure en fonction des capacités de chaque pays, et requérir des consultations approfondies pour « tomber juste ». Une façon d'obtenir la participation des pays et leurs avis au sujet des recommandations consisterait à inscrire la sécurité des petites embarcations dans la région à l'ordre du jour des prochaines conférences, telles que celle de l'Association des établissements océaniques de formation aux métiers de la mer et des autorités maritimes (APIMTIMA) devant se tenir en mai 2004, et de la Conférence des directeurs des pêches, en août 2004.

En mai, des représentants des autorités maritimes nationales et d'établissements de formation ont poursuivi la discussion au sujet de la sécurité des petites embarcations. Plus tard, en août, les directeurs des pêches réunis en conférence ont passé en revue et approuvé les conclusions de la réunion d'experts. Tout en admettant que la promotion de la sécurité en mer a le plus de chances d'être efficace si elle est faite à l'échelon national et local, les directeurs des pêches ont accueilli avec plaisir l'offre d'une assistance extérieure, à condition que celle-ci soit très clairement dirigée vers la mise en œuvre pratique de projets nationaux. Ils ont invité la CPS à solliciter l'aide de la FAO et de l'OMI pour que celles-ci facilitent l'élaboration de stratégies de sécurité en mer et l'amélioration de l'enregistrement et de l'analyse des circonstances des accidents en mer, au profit des pays membres. Les directeurs des pêches ont également recommandé que la CPS crée un réseau de spécialistes de la sécurité en mer et publie un bulletin d'information consacré à ce sujet, et fournisse à ses membres des informations, concernant notamment la localisation électronique des accidents en mer permettant d'améliorer les opérations de recherche et de sauvetage.

La plupart des pays insulaires océaniques ont encore beaucoup de chemin à faire avant que les patrons de petites embarcations puissent se lancer sur les mers en toute sécurité. Il leur faut la volonté politique d'améliorer la sécurité de ces petits bateaux, trouver des personnes motivées pouvant faire avancer les choses, mettre sur pied des stratégies nationales à long terme coordonnées et, dans certains cas, obtenir d'organisations internationales une assistance bien ciblée. La CPS est, n'en doutons pas, très désireuse de contribuer à la coordination des futures activités dans ce domaine, tout en continuant à promouvoir des pratiques de navigation sûres dans la région.



La sécurité en mer : une priorité – au bout de la lunette : les petits bateaux de pêche

Trop souvent, on lit dans le journal l'annonce de la disparition en mer de pêcheurs embarqués sur de frêles embarcations ou, s'ils ont eu de la chance, le récit de leur sauvetage après une longue dérive à la merci des vents et des intempéries. Ce sont souvent de petits bateaux hors bord non pontés, ayant eu une panne de moteur ou à court de carburant tandis qu'ils pêchaient

ou naviguaient à l'extérieur du récif.

Il peut arriver que les pêcheurs dérivent pendant des jours, des semaines ou des mois, pendant que le service national de sauvetage en mer dépense ses maigres ressources à essayer de les localiser et que leur famille, à terre, commence à désespérer de les revoir. Difficile d'évaluer

l'ampleur du problème étant donné que la plupart des pays de la région n'établissent pas de statistiques sur les fortunes de mer subies par de petites embarcations.

Au Samoa, où l'on trouve quelques chiffres à ce sujet, il y a eu 38 disparus en mer et 107 opérations de recherche et de sauvetage enregistrées depuis 1995. D'après les informations disponibles, il s'avère que ce sont les petits bateaux de pêche qui causent la plupart des incidents sérieux au large. Une enquête menée par la FAO en 2003 a montré que, dans la plupart des pays, la législation régissant la sécurité des biens et des personnes ne s'applique même pas aux petits bateaux de pêche.

Pour remédier à ce problème, la FAO et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) s'emploient à améliorer la sécurité des petits bateaux de pêche.

Une étude faite par la FAO au début des années 90 avait démontré qu'il serait utile de mener des campagnes de sensibilisation du public à l'importance de la sécurité en mer. À la suite de quoi, la CPS a produit et diffusé dans toute la région océanienne des supports d'information, sous forme d'affiches, d'autocollants, de films vidéo,

d'émissions de radio, de fiches plastifiées et de clips télévisés, destinés à faire changer les comportements à l'égard de la sécurité en mer.

La FAO et la CPS ont récemment organisé une réunion à Suva, rassemblant des spécialistes pour que ceux-ci réfléchissent sur les mesures à prendre pour améliorer la sécurité des petits bateaux de pêche.

Cette rencontre exceptionnelle visait à faire appel à l'expertise des participants dans les domaines de la pêche, du droit maritime, du sauvetage en mer, du développement communautaire, de la formation, des enquêtes en cas d'accident, et de la conception et de la construction de bateaux. Parmi les participants, il y avait également des pêcheurs venus de villages et des personnes ayant survécu à de longs trajets à la dérive, l'une d'elles faisant le récit poignant de son épreuve dans un bateau non ponté pendant plus de cent jours.

Les participants à cette réunion ont examiné les moyens d'améliorer la sécurité des petites embarcations et en ont principalement recommandé quatre. Tout d'abord, si l'on veut s'attaquer de façon efficace aux risques de perdre des



vies humaines en mer, il est indispensable de mieux appréhender l'étendue du problème. À cette fin, il faut que les pays consignent tout ce qui a trait à des incidents où la sécurité des bateaux est en cause. Ce recueil d'informations sera un précieux outil pour mieux faire prendre conscience du problème et susciter chez les politiques la volonté de s'intéresser à la sécurité en mer et de fournir les ressources nécessaires pour la renforcer.

La possession de données fiables peut également aider les pays à évaluer les coûts financiers et humains liés aux accidents en mer et à juger si les ressources affectées à la sécurité sont utilisées à bon escient.

Comme dans le domaine de la sécurité routière, il n'y a pas de « solution éclair » pour réduire les pertes de vies humaines en mer. Il faut considérer les campagnes de sensibilisation à l'importance de la sécurité en mer dans l'optique d'une action à long terme, seul moyen d'influer vraiment sur le comportement des patrons de petites embarcations.

Les pêcheurs, et tous ceux qui sortent en mer à bord de petits bateaux, doivent être conscients des dangers très réels auxquels ils s'exposent. Pour leur faire prendre conscience de ces risques, il faut montrer non seulement aux pêcheurs mais également aux collectivités villageoises et aux pouvoirs publics les raisons pour lesquelles tant d'accidents surviennent.

Tous les bateaux « ne sont pas créés égaux », certaines embarcations, même de petite taille, pouvant être plus solides et plus sûres que d'autres. Pour élever les normes de sécurité en mer, il faut imposer des normes de construction applicables aux petites embarcations dans la

région. Ces normes pourraient porter, par exemple, sur l'obligation de faire approuver des plans et des spécifications de la construction, des caractéristiques de flottabilité intrinsèque, une puissance de moteur minimale et la couleur de la coque.

Enfin, s'il est vrai que les conditions de vie qui existent dans les îles reculées où se produisent de nombreux incidents rendent difficile l'application de quelque règlement que ce soit, des règles de sécurité en mer appropriées pourraient néanmoins améliorer de façon radicale la sécurité des petits bateaux de pêche.

Le Samoa est le meilleur exemple d'un pays où une réglementation appropriée a permis de réduire le nombre de pertes de vies humaines. Les spécialistes se sont accordés à dire que, même s'il est difficile de réprimer les infractions aux règles de sécurité par les petites embarcations, il reste qu'il est très utile d'élaborer une législation appropriée et de la faire largement connaître, ne serait-ce que pour avoir un objectif à viser, une base pour l'élaboration de règles locales et une norme utile, dont le respect pourrait être une condition préalable à la délivrance d'un permis de pêche et à l'octroi de prêts.

Les règles de sécurité devraient être simples, faciles à comprendre et formulées dans un langage clair. Cela dit, dans quel sens agir à présent ? Les études ont été faites, les résultats examinés, il appartient désormais aux pouvoirs publics de la région d'évaluer les ressources à affecter à l'amélioration de la sécurité en mer des pêcheurs qui pratiquent une pêche à petite échelle.

(Source : Bob Gillett, *Islands Business*, mai 2004)



L'information du public par des programmes éducatifs et la publicité sera un des moyens de réduire le nombre d'accidents

Des affiches sur la sécurité en mer pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Kiribati et Niue

Un second souffle pour la campagne régionale de sensibilisation à la sécurité en mer, lancée par la Section Formation halieutique.

Cette campagne, destinée aux exploitants de petits bateaux, a commencé en 1995 par la réalisation d'une série de quatre grandes affiches en anglais et en français. Ces affiches ont permis de largement diffuser le message sur la sécurité en mer dans les États et Territoires insulaires océaniques. Conformément à la recommandation de Mike Mc Coy, qui avait fait remarquer que « la diffusion d'informations, dans le cadre de campagnes publicitaires répétées et renforcées au fil du temps (...), semblait le meilleur moyen d'améliorer la sécurité en mer des artisans pêcheurs », la Section Formation halieutique a estimé que l'étape logique suivante consistait à réimprimer les affiches de 1995, en traduisant cette fois-ci les légendes en langues vernaculaires.

La Section Formation halieutique a pu, dans un premier temps, couvrir trois pays, grâce à son budget opérationnel et à une contribution de la Direction de la CPS. Kiribati et

Niue ont été sélectionnés en août 2003, après des négociations avec les Directeurs des pêches de ces pays, qui se sont déroulées lors de la troisième Conférence des Directeurs des pêches. Une demande de supports pédagogiques sur la sécurité en mer, émanant de l'Association de la pêche commerciale de Nouvelle-Irlande a conduit à inscrire la Papouasie-Nouvelle-Guinée sur la liste des pays à approvisionner. Tandis que les agents de la Section Formation halieutique se mettaient en rapport avec les services des pêches de Niue, de Kiribati et de Papouasie-Nouvelle-Guinée, afin d'établir la traduction des affiches dans leur langue respective, le graphiste de la CPS rajournissait les affiches de 1995.

Les affiches de Kiribati et de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont été distribuées au début de 2004 (quatre jeux de 500 affiches pour Kiribati et 5 000 pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée). Celles de Niue seront distribuées d'ici à fin mai.

Une petite subvention de Taiwan permettra de couvrir les frais encourus par ces pays supplémentaires avant la fin 2004.



Ibukin maurim ao kabanea moa nimaau te miniti Imwain bwakam i taari



Stage de pêche océanien CPS/AFA 2004

Les fonds alloués à l'origine pour le programme 2003 de formation d'agents des pêches de la CPS différé ont été débloqués, ce qui a permis à l'École australienne de formation halieutique (AFA) d'organiser un troisième stage mixte CPS/AFA à l'intention de jeunes pêcheurs prometteurs de pays insulaires océaniques. Ce stage s'est déroulé de la même façon que les deux premiers qui avaient été très appréciés, si ce n'est qu'il a été légèrement plus court et qu'il a compté deux stagiaires de moins en raison de la réduction des fonds. Les participants à ce troisième stage provenaient de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Kiribati, de Tuvalu et, pour la première fois, des Îles Cook. Contrairement aux deux premiers stages où la représentation de la filière pêche était diversifiée, les stagiaires de 2004 venaient tous de pêcheries à la palangre, ce qui reflète la prédominance de cette méthode de pêche dans les pêcheries commerciales océaniques.

Le premier stagiaire à arriver a été Marakia Karakaua, de Kiribati, qui — et cela, le personnel de l'AFA l'ignorait — avait été mis sur un vol qui partait plus tôt de Brisbane et était donc arrivé à Adélaïde quatre heures avant le rendez-vous. Après un moment de panique causé par son absence à l'aéroport, et la pensée qu'un insulaire océanien était perdu quelque part à Adélaïde, la plus grande ville où il ait probablement jamais mis les pieds, les responsables de l'AFA ont pu le localiser en découvrant que, après avoir été « repêché » par une famille ayant des liens avec l'archipel des Gilbert, il se régalaient autour d'un barbecue familial dans les Adélaïde Hills ! La famille a adopté Marakia pendant son séjour à Adélaïde et lui a fait goûter la merveilleuse hospitalité de l'Australie du Sud.

Heureusement, le reste des stagiaires est arrivé sans autre péripétie, et tous se sont vite dirigés vers leur logement à Adélaïde, près de la Fort Largs Police Academy. Le premier jour, les responsables du stage ont organisé pour eux une petite séance de mise au courant pour leur permettre de s'installer, de s'habituer à l'hiver australien et leur indiquer comment le programme se déroulerait pendant les huit semaines à venir. Comme à l'accoutumée, les deux

premières semaines de formation sur le campus de Port Adélaïde ont commencé par un cours supérieur de secourisme et de sécurité en mer pour préparer les stagiaires à leur expérience de travail en mer. Le reste du temps, ils l'ont passé à perfectionner leurs techniques de navigation en utilisant la passerelle de simulation de l'École de formation halieutique. Le personnel de l'AFA a fait naviguer les stagiaires par diverses simulations autour des îles de Port Lincoln et les ont laissés s'exercer à préparer, à entreprendre et à réaliser une sortie en mer en toute sécurité.



Tara Une (Îles Cook), à la barre du bateau-école de l'Australian Fisheries Academy, le Tucana

À chaque stage, les apprentis pêcheurs assistent à une manifestation sportive pendant qu'ils sont à Adélaïde. À cette époque, la saison de football battait son plein, et il a semblé que ce serait une bonne idée de faire connaître aux stagiaires les règles de ce merveilleux jeu qu'est le football australien. Ils ont eu de la chance parce que ce devait être le match le plus passionnant de la saison, Port Adélaïde contre Collingwood (une équipe de Melbourne). À la surprise de tous, Collingwood avait battu Port Adélaïde (surnommée « The Power » - « La puissance ») aux demi-finales de 2003, puis avait perdu la finale contre les

Brisbane Lions. Il était sûr que l'émotion serait à son comble. Les places avaient été réservées pour ce match qui aurait lieu le dimanche au célèbre stade AAMI d'Adélaïde. On avait expliqué les règles du jeu aux stagiaires, et on leur avait dit que le directeur de l'AFA n'avait d'yeux que pour l'équipe de Port Adélaïde. Aussi, si jamais quelqu'un poussait quelque cri d'admiration pour Collingwood, le directeur lui lancerait-il un regard noir ! La fin finit bien : The Power a gagné, le directeur était béat et, à coup sûr, les stagiaires sont ressortis du stade avec la certitude que les règles des Aussies sont bien supérieures à celles du rugby !

Au début de mai, le stage s'est déplacé au campus de Port Lincoln, ce qui a donné aux stagiaires l'occasion de voir les paysages de l'Australie du Sud et le commencement du bush, si différents de leur île tropicale, en faisant route vers leur nouveau foyer. À nouveau, ils ont été logés sur le front de mer, dans le complexe de la marina, où ils étaient

au premier plan pour suivre les déplacements de la flottille de pêche locale. L'AFA et la CPS sont convaincues que le fait de se trouver mêlés à cette flottille de pêche la plus grande et la plus diversifiée d'Australie est pour les stagiaires une partie essentielle de leur formation car elle leur permet d'être plongés au centre de quelques-unes des pêcheries les plus actives et les plus performantes du pays.

La partie du stage qui se déroule à Port Lincoln a commencé par un bref aperçu des bateaux de pêche locaux, des usines de transformation et de fermes aquacoles. Une fois encore, l'avantage de conduire ce stage

dans ce magnifique centre d'initiation à la transformation des produits de la mer qu'est Port Lincoln a été mis en lumière, les stagiaires pouvant voir directement le large éventail des méthodes de pêche, d'aquaculture et de transformation des produits de la mer. Pendant cette partie du programme qui dure deux semaines, les stagiaires se sont initiés à la manœuvre des navires, aux techniques de pêche, à la localisation du poisson par des moyens électroniques, à la manipulation des produits de la mer et à la gestion de la pêche, y compris la prise en compte des questions environnementales, aspect essentiel aujourd'hui de toute formation liée à la pêche. Le personnel de l'AFA a pu utiliser, dans le cadre du programme, les nouveaux supports didactiques produits par la CPS concernant les espèces marines à protéger, et se sont dits très impressionnés par le professionnalisme, la pertinence et l'utilité de ce matériel.

Le 20 mai, date à laquelle les stagiaires ont célébré la fin du volet du stage 2004 se déroulant sur le campus, un barbecue a été offert à l'occasion de la remise des diplômes sur le deck du Marina Hotel aux stagiaires, au personnel de l'AFA et aux pêcheurs locaux. Là, les stagiaires ont reçu un brevet de pêcheur océanien délivré par l'AFA et la CPS, ainsi que des attestations de fin de stage en matière de sécurité en mer, de secourisme et de navigation.

Les stagiaires étaient alors prêts à embarquer sur leur bateau de pêche australien qui, comme à l'habitude, est choisi

pour correspondre à la pêche qu'ils pratiquent dans leur pays. Étant donné que, cette fois, tous les stagiaires travaillaient sur des palangriers, c'est Mooloolaba, sur la côte est du Queensland, qui a été choisi comme port de départ pour ce stage pratique. La flottille de palangriers s'y réfère beaucoup aux phases de la lune pour sortir en mer. Aussi, le stage avait-il été programmé pour que les élèves arrivent à Mooloolaba juste avant que la flottille ne reprenne le large. Rusty Strickland, qui avait travaillé en Papouasie-Nouvelle-Guinée pendant quatre ans, dans le cadre du

projet de renforcement de l'École des pêches nationales financé par l'AusAID, à présent basé près de Mooloolaba, a rejoint l'équipe de l'AFA pour servir de moniteur et agent de liaison pour les stagiaires, pendant que ceux-ci vivaient leur expérience en mer.



Des stagiaires, Marakia Karakaua (Kiribati), « Pa » Pokina (Îles Cook), Simon Salesa (Tuvalu), Kepera Ovau (Papouasie-Nouvelle-Guinée) et Tara Une (Îles Cook), lors d'un moment de répit à bord du bateau-école de l'Australian Fisheries Academy, le Tucana



Kepera Ovau (Papouasie-Nouvelle-Guinée) traçant l'itinéraire sur une carte à bord du bateau-école, le Tucana, de l'AFA

Une fois encore, cette troisième formation pratique a été une grande réussite. Les stagiaires ont tiré grand profit de leur formation sur les campus de l'AFA, et ont ainsi perfectionné leur technique de pêcheur commercial. L'expérience qu'ils ont acquise en travaillant dans la filière pêche australienne, et en étant placés au premier rang pour voir comment les navires australiens opèrent, sera très bénéfique à l'industrie de la pêche de leur pays. Comme les stagiaires des deux premiers groupes, ceux-ci étaient très enthousiastes et motivés et ont montré un grand désir d'apprendre de nouvelles techniques. L'appréciation qu'en ont eue leurs employeurs de Mooloolaba a été

excellente et a fait écho aux observations du personnel de l'AFA, qui a trouvé que les stagiaires représentaient admirablement leur pays, s'appliquaient à leurs tâches et seraient à tout moment les bienvenus s'ils voulaient revenir.





Les stagiaires Simon Salesa (Tuvalu), « Pa » Pokina (Îles Cook), Kepera Ovau (Papouasie-Nouvelle-Guinée), Tara Une (Îles Cook) et Marakia Karakaua (Kiribati), sur leur terrasse du front de mer dans la marina de Port Lincoln où ils logeaient



Les stagiaires, « Pa » Pokina (Îles Cook), Simon Salesa (Tuvalu), Marakia Karakaua (Kiribati), Tara Une (Îles Cook) et Kepera Ovau (Papouasie-Nouvelle-Guinée), sur le quai des bateaux de pêche de Port Lincoln, à l'extérieur du campus de l'Australian Fisheries Academy



Simon Salesa (Tuvalu) et Marakia Karakaua (Kiribati) à bord du palangrier où ils étaient embarqués à Mooloolaba, avant de partir pour une sortie en mer





NOUVELLES DES CENTRES DE FORMATION ET ENSEIGNEMENT

Cours spécialisé à l'intention des mécaniciens des bateaux de pêche

Rapport du coordonnateur du cours pour la Section Formation halieutique de la CPS

Introduction

Au début de 2001, à la suite d'une enquête qu'elle avait faite, la Section Formation halieutique de la CPS s'est rendu compte qu'il y serait utile d'organiser une formation de courte durée pour les mécaniciens de marine travaillant dans le secteur privé de la filière pêche de la région océanique. La pénurie de mécaniciens de marine qualifiés est un problème que l'on rencontre dans le monde entier mais, dans le Pacifique, c'est parmi les difficultés auxquelles font face les entreprises de pêche de moyenne et grande échelle, l'une des plus importantes.

Si des cours parvenaient à accroître les compétences des mécaniciens de marine de la région, ils pourraient contribuer à améliorer l'infrastructure de cette branche de la mécanique, à consolider et augmenter la viabilité du secteur privé et, ainsi, créer des emplois au profit des Océaniens, à réduire leur besoin de services d'experts en mécanique étrangers et à promouvoir ce métier de mécanicien de marine dans le Pacifique.

Les sujets traités dans ce cours ne sont pas ceux qui sont actuellement enseignés dans les deux grands centres de formation à la mécanique en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Îles Fidji. Ce type de formation gagnerait encore en efficacité dans l'avenir s'il était assuré par des instructeurs provenant de ces centres.

Planification

Ce programme de formation avait pour objet de permettre à douze mécaniciens océaniques d'acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation et à l'entretien en toute confiance des systèmes réfrigérants, hydrauliques et électriques, à bord des bateaux de pêche exploités par leur société.

On a demandé à l'École des pêches de Nouvelle-Zélande à Nelson de transformer les cours de brève durée qu'elle

donne dans ces disciplines en un cours de cinq semaines, conçu en fonction des besoins des entreprises de pêche des pays insulaires océaniques. L'École de Nelson a été choisie en raison de l'existence d'un corps de mécaniciens de marine, ou d'une infrastructure spécialisée dans cette technique, qui travaille pour le secteur de la pêche (et de la navigation maritime qui est liée).

Nelson est l'un des ports de réparation navale les plus importants de Nouvelle-Zélande. Environ 25 sociétés de mécanique marine et de génie général à Nelson engendrent un chiffre d'affaires de 80 millions de dollars néo-zélandais et emploient plus de 500 personnes à plein temps. Les entreprises de sous-traitance au service de ces sociétés engendrent un chiffre d'affaires de 40 millions de dollars néo-zélandais et emploient environ 250 personnes à plein temps.

Sélection des stagiaires

Cette tâche a été prise en charge par la Section Formation halieutique du Programme Pêche côtière de la Division Ressources marines de la CPS, à Nouméa. Les candidats à retenir devaient être des mécaniciens à terre ou embarqués, appartenant à des sociétés de pêche locales de moyenne et grande échelle opérant dans la région des pays membres de la CPS. Il était également prévu que les deux grands centres de formation mécanique de la région, l'École des métiers de la mer de Kavieng (Papouasie-Nouvelle-Guinée) et l'Institut maritime de Fidji, à Suva, proposent également des candidats.

L'annonce du cours a largement été diffusée dans toute la région, par l'intermédiaire de responsables de la fonction publique et des contacts que la CPS avait noués avec des sociétés de pêche de moyenne à grande échelle dans le Pacifique.

Soucieuse de son devoir d'offrir des chances égales à tous, la CPS a demandé à son Bureau des femmes du Pacifique, ainsi qu'à son réseau spécialisé de femmes participant à des activités de pêche, de susciter des candidatures

féminines à ce stage. Il a également été demandé à un membre du personnel féminin de la Division Ressources marines de la CPS de faire partie du comité de sélection.

Conception de l'enseignement

L'une des principales composantes de ce cours était le travail sur le terrain. Pour que cet enseignement soit fructueux, il était indispensable d'obtenir la coopération du corps de mécaniciens de marine local. À partir de juillet 2003, des agents de la CPS ont rencontré des représentants de l'École des pêches de Nouvelle-Zélande et des sociétés locales de mécanique marine et de transformation des produits de la mer pour voir si l'accueil de stagiaires sur des postes de travail les intéresserait.

Il est alors apparu que cet appel à coopérer serait entendu et, de fait, toutes les sociétés sollicitées se sont montrées désireuses de contribuer à la conduite de ce cours par tous les moyens à leur disposition. Bon nombre de ces sociétés entretenaient déjà depuis longtemps des liens avec des sociétés de pêche dans la région du Pacifique. Parfois, c'était parce que des missions d'études avaient été faites dans le pays, d'autres fois, c'était parce que leur bateau avait été vérifié et radoubé à Nelson. Toutes les personnes auxquelles on s'est adressé étaient conscientes des avantages potentiels qui dériveraient d'un renforcement des contacts avec des sociétés de pêche océaniques. Il a été décidé de commencer le cours par un enseignement théorique en salle de classe pour que des relations puissent se nouer entre les stagiaires. Ceux-ci pourraient également s'habituer à leur environnement, et l'instructeur pourrait évaluer les besoins et l'expérience de chacun. La conception finale des cours théoriques s'est fondée sur cette première évaluation, le but étant d'exploiter les connaissances qui en découleraient pour placer les stagiaires à des postes de travail leur convenant et aménager les séances suivantes d'enseignement théorique. On a imaginé que l'École des pêches de Nouvelle-Zélande proposerait des matières d'enseignement, les stagiaires et l'instructeur décideraient du contenu et du degré de difficulté des séances théoriques, et chaque stagiaire pourrait choisir entre l'apprentissage théorique ou pratique, à un poste de travail. D'une manière générale, il a été laissé aux stagiaires la liberté d'évaluer leurs progrès au poste



de travail qu'ils auraient choisi, et de décider quand retourner en classe ou être envoyés à un autre poste de travail. À tout moment, le personnel de l'École des pêches de Nouvelle-Zélande est resté en contact avec les sociétés participant au stage.

Conduite du stage

Michel Blanc, Conseiller en formation halieutique de la CPS, est arrivé à Nelson le 25 octobre pour accueillir les stagiaires et les aider à s'installer à Franklyn Hall. Les premiers stagiaires sont arrivés le vendredi, et les arrivées se sont succédé jusqu'au lundi. Tout s'est déroulé dans les meilleures conditions grâce à une excellente planification que l'on doit au personnel de la Section Formation

halieutique, et à tous les responsables du stage que l'École des pêches de Nouvelle-Zélande tient à remercier. Dès le début, il est apparu clairement que la qualité des candidats retenus assurerait le succès du stage. Nous sommes reconnaissants au personnel de Franklyn Hall pour la façon dont ils ont accueilli les stagiaires, les ont aidés à s'installer et ont tout

fait pour rendre leur séjour à Nelson agréable.

Le contenu du cours est décrit plus en détail dans le rapport de l'instructeur ; aussi, n'allons-nous pas le répéter ici. Brièvement, à part la première semaine où tout le monde suivait les cours magistraux à l'École des pêches, on venait chercher les stagiaires à Franklyn Hall avant 8 heures. Ceux qui travaillaient en entreprise étaient conduits à leur travail et commençaient entre 8 heures et 8 heures 30, puis le bus laissait les autres étudiants à l'École des pêches car la classe commençait à 8 heures 30. Les étudiants avaient une heure pour déjeuner, avant de recommencer la séance de l'après-midi, à 13 heures. Vers 16 heures, le bus les ramenait à la résidence et allait chercher les stagiaires à leur entreprise (s'ils ne faisaient pas d'heures supplémentaires !).

Activités sociales

Le stage a commencé le lundi 29 dans la matinée par un whakatua (salutations de bienvenue) du kaiwhakahaere (chef) du NMIT (Institut de technologie de Marlborough de Nelson), Trevor Wilson, et par un bref discours de bienvenue du Directeur de l'Institut de technologie, Neil Barns.

Pendant leur séjour, les stagiaires ont pu participer à diverses activités sociales officielles, et à d'autres, moins formelles. À la fin de la première semaine, tout le monde a été convié par kai takawaenga, du NMIT (assistant d'enseignement), Taitamariki Mihaere, à une réunion dans une salle de l'Institut de technologie, où des chefs des communautés océaniques locales ont accueilli les visiteurs. Le groupe a également été invité à assister le lendemain à un mariage samoan.

À deux occasions, en milieu de semaine, les participants se sont retrouvés autour d'un barbecue à la Boathouse. Le deuxième week-end, le groupe a visité le parc national de Nelson Lakes, dans l'espoir d'y voir un peu de neige. Une autre excursion, organisée le samedi, les ont amenés à prendre l'hydrojet « *Exhilarator* » jusqu'à Mapua, où ils ont visité l'aquarium et acheté du poisson fumé. Bernard Bua a endossé le ciré de pêcheur commercial et s'est embarqué à bord du bateau de la société Guards Seafood, le *Dorothy May*, pour ramasser à la drague des coquilles Saint-Jacques et des moules.

Le groupe a visité l'usine de transformation des moules de Sanford à Havelock, qui a coûté 15 millions de dollars néo-zélandais, et a inspecté de fond en comble deux des bateaux de cette société servant à la récolte des moules, le nouveau navire *San Nikau* et le *Pelorus Trader*, en cale sèche pour sa révision annuelle. La visite d'Havelock s'est terminée par un repas léger de moules vertes au restaurant *Mussel Boy's*. Le groupe a visité une autre usine de traitement de coquillages, la *Sealord Shellfish*, où on lui a montré l'usine du froid et les services de soutien mécanique.

Le dîner d'adieu et la remise des brevets ont eu lieu au Restaurant, où les élèves de l'école hôtelière et de tourisme ont servi un délicieux repas qu'ils avaient préparé aux stagiaires, au personnel de l'École des pêches et aux invités.

Conclusion

D'après les commentaires que l'on a reçus, ce stage a été une réussite certaine. Une grande partie de ce succès est due à l'attitude des sociétés locales qui se sont montrées toutes prêtes à y participer. L'École des pêches de Nouvelle-Zélande tient à les remercier pour leur assistance. Mais les premiers à remercier sont les participants eux-mêmes pour leur enthousiasme, leur sens de l'humour et la bonne humeur avec laquelle ils ont pris part à toutes les activités.

L'École des pêches de Nouvelle-Zélande remercie le personnel des organismes suivants pour le généreux concours qu'ils ont apporté aux organisateurs du stage et à ses participants :

Amaltal Fishing Company Limited
 Challenge Marine Limited
 Electronic Navigation Limited
 Fluid Power Solutions Limited
 Marine and General Ltd.
 Nalder and Biddle (Nelson) Limited
 Sanford (Havelock) Limited
 Rzoska Electrical
 Sealord Group
 Sturrock and Greenwood Limited

Alec Woods
 Coordonnateur du stage



Cours de brève durée sur le droit international de la pêche

Objet

Ce cours est destiné à faire connaître au personnel d'organismes publics, du secteur privé et d'ONG s'occupant de la pêche les derniers développements et les questions se faisant jour dans le domaine du droit international de la pêche. L'accent y sera mis sur la mise en œuvre de politiques conformément aux divers instruments internationaux régissant la pêche.

Le régime de la pêche dérivant de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

- La pêche dans les zones maritimes sous souveraineté nationale
- La pêche dans des zones maritimes relevant de droits de souveraineté
- La pêche en haute mer
- Les lacunes constatées dans le régime d'application du droit de la mer

Lieu et calendrier

Ce cours sera donné au Centre des affaires maritimes, à l'université de Wollongong, du 25 au 29 octobre 2004.

Obligations spécifiques concernant certaines espèces en vertu du droit international

- Stocks chevauchants
- Stocks partagés
- Poissons grands migrateurs
- Stocks anadromes
- Stocks catadromes

Frais d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à 1 650 dollars australiens (taxe sur les produits et services de 10 % comprise).

Mardi 26 octobre 2004

Suites à la promulgation du droit de la mer

- Programme Action 21 (chapitre 17)
- Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable
- Accord de la FAO visant à favoriser le respect par les navires de pêche en haute mer des mesures internationales de conservation et de gestion
- Accord des Nations Unies concernant les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs

Pour de plus amples informations, s'adresser au professeur Martin, à l'adresse suivante :

tsamenyi@uow.edu.au

Téléphone : (61 2) 4221 3224

Télécopieur : (61 2) 4221 5544

Programme du cours

Lundi 25 octobre 2004

Planter le décor : aperçu général de la pêche dans le monde
Les obstacles à la pérennité de la filière

- État de la pêche dans le monde
- Les facteurs déterminants
- Les principaux acteurs

Aspects juridiques de la collecte de données concernant la pêche

- Rôle des données dans la gestion de la pêche
- Obligations de collecte de données en vertu des instruments internationaux
- Rôle de la FAO (activités statistiques de la FAO)
- Questions et difficultés d'application

Introduction au cadre juridique international régissant la pêche

- Les instruments de portée mondiale concernant spécifiquement la pêche et ayant force exécutoire
- Les instruments régissant les politiques mondiales concernant spécifiquement la pêche
- Les instruments de portée multilatérale en faveur de l'environnement ayant des incidences sur la pêche
- Les instruments liés au commerce
- La sécurité et la composition des équipages d'un bateau de pêche

Gestion des écosystèmes des ressources halieutiques

- Exigences dérivant d'instruments concernant spécifiquement la pêche
- Exigences dérivant d'instruments concernant la conservation
- Difficultés et options stratégiques
- Questions émergentes

Exercice par l'État du pavillon de ses responsabilités

- Le principe

- Historique
- Les obligations
- Options stratégiques
- Stratégies juridiques
- Études de cas de mise en œuvre

Mercredi 27 octobre 2004

Organisations régionales axées sur la pêche

- Contexte historique
- Types d'organisations régionales axées sur la pêche
- Gestion
- Recherche scientifique
- Coordination et harmonisation des politiques
- Espèces prises en compte
- Couverture géographique
- Mesures de gestion
- Prise de décision

« Faire participer les entités intervenant dans le domaine de la pêche »

- Le principe
- Contexte historique
- Application comparée
- Commission pour la conservation du thon rouge du sud
- Convention sur les thonidés du Pacifique occidental et central
- Commission interaméricaine du thon des tropiques
- Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique
- Questions relatives à l'application des politiques

Commerce du poisson

- Cadre juridique mis en place par le GATT/OMC
- Subventions accordées au secteur de la pêche
- Questions relatives au commerce et à l'environnement
- Obstacles non tarifaires

Systèmes de certification des produits halieutiques

- Types de « systèmes de certification »
- Exemple du système de certification du Marine Stewardship Council
- Questions relatives à l'application des systèmes de certification

Jeudi 28 octobre 2004

Sécurité des bateaux de pêche et équipage

- La Convention internationale de Torremolinos de 1997
- Les conventions de l'OIT
- Questions de mise en œuvre

- Dispositif de répression des infractions au droit international régissant la pêche
- Juridiction normative en matière de pêche de l'État côtier
- Juridiction répressive en matière de pêche de l'État côtier
- Mesures de sauvegarde pour les étrangers
- Dispositif d'application de l'Accord des Nations Unies sur les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs
- Coopération bilatérale et multilatérale
- Jurisprudence du Tribunal international du droit de la mer
- Questions stratégiques

Suivi de la pêche

Systèmes de suivi des navires par satellite

- Signalement de la position
- Suivi des captures
- Questions juridiques

Programmes d'observation

- Contrôle du respect des règles dérivant des instruments internationaux
- Information scientifique
- Suivi des prises accessoires
- Questions juridiques

Échantillonnage au port

- Questions juridiques
- Questions de mise en œuvre

Vendredi 29 octobre 2004

Combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

- Concept et historique
- Nature du problème
- Règle de la responsabilité civile
- Pavillons de complaisance
- Mesures pour combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée
- Mesures à prendre par l'État du port
- Mesures commerciales
- Études de mesures d'application nationales
- Difficultés de mise en œuvre

Règlement des différends en matière de pêche

- Règlement des différends en matière de pêche en vertu de la Convention sur le droit de la mer
- Règlement des différends en matière de pêche en vertu des prescriptions d'organisations régionales axées sur la pêche
- Nouvelles tendances en matière judiciaire

Faculté des sciences halieutiques et de l'environnement marin du Collège maritime australien

Institut de hautes études en gestion des ressources marines

Cours de brève durée qui seront donnés fin 2004

Des cours de brève durée sur la question de l'exploitation autochtone et coutumière des zones marines et sur la gestion des ressources halieutiques ont été donnés en mars et en mai, et ont été très appréciés par les 23 participants à ces cours. Les derniers cours à dispenser cette année porteront sur la gestion des ressources marines et la surveillance de la pêche et le contrôle du respect des lois, ces deux cours ayant été ajoutés au programme initial prévu en 2004.

Date	Cours	Coût (en NZ\$)
23 août-3 septembre (10 jours)	Gestion des ressources marines	2 900 \$
8-12 novembre (5 jours)	Gérer la qualité et la sécurité sanitaire des produits de la mer	1 650 \$
22-26 novembre (5 jours)	Évaluation des stocks halieutiques - Vers une prise en compte des écosystèmes	1 650 \$
29 novembre-3 décembre (5 jours)	Surveillance de la pêche et contrôle du respect de la loi	1 650 \$

« Ce cours sert d'introduction à la gestion des ressources marines et peut servir de cours passerelle donnant accès au programme de maîtrise de l'Institut des hautes études en gestion des ressources marines (les participants devront avoir passé avec succès les examens de fin du cours pour être admis au cours de maîtrise).

Les droits d'inscription aux cours, qui ont lieu à Beauty Point, comprennent la fourniture du classeur et des documents du cours, les frais d'inscription, les pauses thé du matin et de l'après-midi et les repas de midi, ainsi que les transferts depuis et vers l'aéroport. L'Institut proposera également les cours suivants s'ils suscitent une demande suffisante.

1. Gestion de l'aquaculture, élaboration de politiques aquacoles et prévision des effets de la pêche sur les écosystèmes
2. Contexte social de la gestion de la pêche de loisir dans le cadre de la gestion des ressources marines

Les participants ayant terminé un cours de brève durée (autre que celui concernant la gestion des ressources marines/la gestion des ressources halieutiques), qui décideraient ensuite de s'inscrire au programme de maîtrise, peuvent demander à voir leurs études préliminaires dûment sanctionnées par une attestation. Pour de plus amples informations, s'adresser au Chargé des relations extérieures.

Les organisations ou entreprises inscrivant plus d'un participant à des cours de brève durée peuvent obtenir une réduction sur les frais d'inscription.

Pour se procurer des brochures et des formules d'inscription, prière de s'adresser à : External Coordinator, Ruth Holt, par courriel à l'adresse R.Holt@fme.amc.edu.au, par téléphone : (03) 6335 4445 ou par télécopieur : (03) 6335 4459. Si l'on essaie de se tenir au calendrier dans toute la mesure possible, les dates peuvent néanmoins changer.



L'île d'Epi accueille des formateurs de l'École maritime de Vanuatu

L'année 2004 a été déclarée à Vanuatu « l'Année de la pêche ». Les pêcheurs de l'île d'Epi ont voulu célébrer dignement cette année en invitant des formateurs de l'École maritime de Vanuatu à organiser une formation pour eux.

À la demande de Kalo Joseph, Secrétaire de l'Association des pêcheurs de South Epi, trois instructeurs de l'École maritime et le bateau-école *Etelis* ont séjourné dans le village de Redstone, sur l'île d'Epi du Sud, du 14 au 26 juin, afin de former 32 membres de l'Association.

La pêche est une importante source de revenus pour la population de cette île, qui exporte son poisson vers la capitale, Port-Vila. Leur Fisheries Center sera bientôt équipé d'une machine à glace, et les pêcheurs étaient très désireux d'accroître leurs compétences en vue de son arrivée.

Les stagiaires ont été divisés en deux classes. L'une s'est concentrée sur les techniques de pêche, la manipulation et la préservation du poisson. L'autre s'est particulièrement

intéressée à la sécurité en mer, à l'entretien et à la réparation des bateaux et des moteurs. Tous les stagiaires ont suivi les séances consacrées à la comptabilité et à la gestion de la ressource, et ont pris part aux exercices pratiques de pêche en mer.

Près de South Epi, il y a de bons sites de pêche (y compris un volcan sous-marin qui fait surface occasionnellement). Nare Wolu, l'instructeur, a aidé les stagiaires à faire des sondages pour déceler les meilleurs endroits pour pêcher. Pendant leur formation pratique, les pêcheurs ont capturé de grandes quantités de poissons, y compris des thons jaunes, des thons à dents de chien, des coureurs arc-en-ciel, des vivaneaux malabars et autres lutjanidés, un espadon voilier et trois requins. Les ni-Vanuatu ne mangent pas beaucoup de requin, mais les stagiaires de l'île d'Epi ont appris à le préparer pour le manger aussi bien cuit que cru, et l'ont trouvé très savoureux.

Les habitants de l'île ont des moteurs hors-bord de différentes marques, Honda, Mariner et Yamaha. August



Fred, l'instructeur-mécanicien, a aidé les stagiaires à apprendre à entretenir ces moteurs et à y faire des réparations de base. La plupart des moteurs hors-bord à Vanuatu sont des moteurs à deux temps, mais le moteur Honda qui se trouvait à South Epi était un moteur de 40 cv à quatre temps, ce qui a donné à la formation pratique un tour inédit intéressant.

L'entretien et la réparation de bateaux ont été également une partie importante du cours. Conseillés par Soti William, l'instructeur naval, les stagiaires ont nettoyé, réparé et peint trois bateaux en fibre de verre et deux en aluminium.

Les instructeurs et les stagiaires ont pris beaucoup de plaisir à ce stage. L'École maritime de Vanuatu saisit cette

occasion pour remercier la population de l'île de South Epi et, en particulier, Kalo Joseph, pour leur excellente organisation pratique et leur chaleureuse hospitalité.

Et maintenant ?

On avait prévu d'organiser, après le stage donné dans l'île d'Epi, un autre stage sur l'île de Motalava, dans l'archipel des Banks. Pour des raisons qui ne sont pas liées à la formation halieutique, ce stage a été annulé à la dernière minute par les habitants de Motalava. Malgré cela, l'équipe de formateurs ne chômera pas. Entre août et novembre, elle animera des cours sur l'île d'Ifira (près de Port-Vila), à Ambrym, en septembre, à Tongoa et sur l'île de Paama.



École des pêches de Nouvelle-Zélande - Brevet de technicien aquacole

Il s'agit d'un cours d'une durée de vingt semaines, dispensé à Nelson, qui a commencé le 26 juillet et doit se terminer le 6 décembre 2004.

Le cours sanctionné par le brevet de technicien aquacole vous familiarisera avec la filière de l'aquaculture et vous permettra d'acquérir les connaissances et les compétences techniques nécessaires pour réussir dans ce secteur novateur de l'industrie des produits de la mer, en rapide expansion. Les étudiants qui auront obtenu les unités de valeur correspondant à cette formation se verront délivrer le brevet national de la filière produits de la mer (aquaculture) de niveau 2.

Les frais de participation au cours pour 2004 s'élèvent à 2 727 dollars néo-zélandais (taxe comprise), auxquels il faut ajouter la cotisation de membre de l'association des élèves. Les étudiants peuvent obtenir des prêts et des allocations d'études auprès de WINZ, et peuvent trouver des chambres dans des foyers.

Le programme met l'accent sur les thèmes suivants :

- les techniques et connaissances de base à posséder pour se lancer dans l'aquaculture,

- les mesures de sécurité et la gestion des risques au poste de travail,
- la nécessité que l'aquaculture marine ne nuise pas à l'environnement,
- l'importance de la sécurité sanitaire des aliments dans l'industrie des produits de la mer,
- le développement de carrière dans l'aquaculture et les possibilités de formation continue.

Une formation à plein temps sur le tas, dans des usines de transformation et des fermes aquacoles, permet de donner aux élèves la possibilité de nouer des contacts avec des professionnels de la filière pouvant conduire à l'obtention d'un emploi permanent.

Le programme de formation intensive comprend six cours.

1. Biologie des espèces d'élevage : biologie des moules, des saumons, des huîtres et des bécotiers
2. Sécurité des personnes au poste de travail dans l'industrie des produits de la mer : initiation aux gestes



- de base de secourisme, à la santé et à la sécurité du travail, à la survie en mer, à la lutte contre l'incendie, et exercices pratiques sur des navires commerciaux
3. La filière de l'aquaculture en Nouvelle-Zélande : description des filières qui ont bâti leur prospérité sur l'exploitation des quatre principales espèces commerciales tout en observant les « meilleures pratiques » à l'égard de l'environnement
 4. Qualité et altération des produits de la mer : ce cours met en lumière l'importance de produire des aliments que l'on peut consommer sans danger, grâce à de bonnes méthodes de manipulation, informe sur les facteurs qui conduisent à l'altération des produits, et les pratiques d'hygiène à suivre sur le lieu de travail
 5. Utilisation de cordes en aquaculture : les propriétés et l'utilisation des cordes utilisées dans les activités aquacoles
 6. Les appareils techniques sur un bateau : introduction pratique à la grande variété de systèmes et d'équipements que l'on trouve à bord d'un bateau, tels que grues, pompes, systèmes hydrauliques, petits moteurs et outils manuels, équipement du pont, moyens de communication et techniques informatiques.
- Pour de plus amples informations sur le cours de technicien aquacole dispensé en 2004, s'adresser à :
- Alec Woods, Julie Cohen
 New Zealand School of Fisheries
 Private Bag 19
 Nelson
 Nouvelle-Zélande
 Téléphone : (03) 546 2477
 Télécopieur : (03) 546 2456
 Mél. : fisheries@nmit.ac.nz



Rapport 2004 de la conduite du module de formation halieutique

Introduction

Le module de formation halieutique a été conduit pour la première fois en 1999, et est devenu depuis une matière facultative du programme du CFEC. Il a été conçu conjointement par le Programme d'étude des sciences et des métiers de la mer (MSP) de l'Université du Pacifique Sud (USP) et la Section Développement de la pêche en milieu communautaire de la CPS, grâce à un concours financier de l'AusAID et à des fonds provenant du Programme d'exploitation des océans Canada-Pacifique Sud. L'objet de cette formation est d'améliorer les connaissances des pêcheurs océaniques, pratiquant une pêche vivrière et artisanale, en matière de manipulation et de transformation des ressources marines lagunaires et côtières. Neuf stagiaires du CFEC ont suivi ce module de formation halieutique du 19 au 23 juillet 2004.



Animateurs

Les animateurs de ce cours sont cités ci-dessous.

Animateur	Domaine de compétence
Tony Chamberlain Valorisation des produits de la mer (MSP), USP	Manipulation des produits de la mer, hygiène du travail, maladies provenant de produits de la mer, transformation, qualité et valorisation des produits de la mer
Aliti Vunisea Chargée de la gestion de la pêche côtière	Les femmes et la pêche côtière, la gestion et la commercialisation des produits de la pêche, et l'élaboration d'un programme communautaire de développement de la pêche
Jone Maiwelagi Chargé du développement de la pêche (MSP), USP	Engins de pêche (confectionner et réparer des engins de pêche : hameçons et lignes, filets et pièges) ; techniques de pêche (pêche à la sème de rivage, etc.)
Johnson Seeto Biologiste marin, MSP, USP	Biologie marine et identification d'organismes marins
Joje Lesavua Technicien de la transformation des produits de la mer, MSP, USP	Transformation des produits de la mer (séchage, fumage), techniques pratiques de préparation



Emploi de supports didactiques

Les manuels de formation de l'USP traitant de la pêche en milieu communautaire ont été utilisés et distribués à titre gracieux par le CFEC à toutes les stagiaires. Celles-ci ont pu également profiter d'autres supports didactiques mis à disposition par l'USP et la CPS, tels que des films vidéo, des affiches, des rapports, des fiches techniques et des lecteurs. Le CFEC a pris en charge les frais d'achat des fournitures renouvelables, et le MSP a procuré les moyens techniques (bateaux, ateliers de transformation des produits de la mer, etc.).

Activités de l'atelier

Les cours théoriques et les travaux pratiques ont été réalisés à l'USP. Le travail de classe a essentiellement consisté en activités de groupe, les cours magistraux et les exposés étant réduits au minimum. L'excursion sur le terrain a plu à tout le monde. Les stagiaires ont beaucoup appris au sujet des organismes marins et ont développé leur habileté dans les techniques de pêche et autres savoir-faire connexes. Les stagiaires auraient aimé avoir plus de temps pendant l'excursion pour recueillir des plantes marines. Une grande quantité de produits de la mer a été confectionnée au Post Harvest Fish Laboratory et au Seafood Village, notamment beaucoup de *sashimi*, de poisson fumé et séché. Deux prototypes de transformation des produits de la mer (à

savoir, un séchoir solaire et un fumoir à biomasse Altona). De nombreuses recettes à base de produits de la mer ont été inventées. Les livres de recettes n'ont pas été fidèlement suivis mais, au contraire, chaque stagiaire était encouragée à confectionner son propre plat à partir des recettes de son pays, avec les produits qu'elle avait recueillis pendant l'excursion et les autres ingrédients à disposition. L'idée était d'encourager des « transferts de technologie culinaire ». Tout le monde s'est amusé à goûter les plats préparés à la fin de la journée. La manipulation des produits et l'hygiène ont fait l'objet de rappels importants, et les analyses microbiennes ont prouvé avec force qu'il importe de manipuler les aliments qui viennent de la mer dans des conditions d'hygiène irréprochables. Personnes ayant prêté leur aide à la conduite du cours : Tony Chamberlain, Maître de conférence sur les produits de la mer USP; Johnson Seeto, Biologiste marin USP; Jope Lesavua, Technicien de la filière Produits de la mer USP; Aliti Vunisea, Développement de la pêche en milieu communautaire CPS; Jone Maiwelagi, Chargé du développement de la pêche USP

Rapport rédigé par Tony Chamberlain le 31 juillet 2004.

Marine Studies Program
University of the South Pacific
Téléphone : (679) 321 2949
Télécopieur : (679) 330 1490
Mél. : chamberlain@usp.ac.fj



Évaluation du module de formation halieutique CFEC 2004						
Composante du stage	Veuillez inscrire vos notes dans la case correspondante.				Observations	
	1.		1.	⊕		
Organisation			3	5	Bonne. Les cours théoriques le matin et les travaux pratiques l'après-midi seulement.	
Animateurs			1	7	Bons. Explications claires (4), faciles à comprendre, très souples, très bons, très efficaces dans l'aide apportée lors des travaux de groupe.	
Introduction			3	5	Claire (2). Pas assez de temps lui a été consacré.	
Pêche (techniques, engins, méthodes)			2	2	4	Très intéressante, excellente, très importante. Demanderait plus de temps ; il aurait fallu passer plus de temps sur les méthodes destructrices.
Excursion sur le récif	1	1	1		5	Beaucoup appris ; très bonne. Trop courte ; il aurait fallu plus de temps ; il aurait fallu 4 heures ; il aurait fallu entre 6 et 8 heures ; je n'ai pas réussi à recueillir des plantes marines.
Nutrition					8	J'ai beaucoup appris (2) ; importante ; excellente ; très très intéressante.
Altération des produits et maladies					8	Importante ; bonne et claire ; instructive.
Transformation			2		6	Maintenant, je peux aider les femmes de mon pays ; facile à comprendre ; bonne ; très intéressante.
Travaux pratiques sur les produits de la mer			1		7	J'ai beaucoup appris (3) ; bonne et claire. Séance trop courte.
Conditionnement et qualité			6		2	Facile à comprendre ; bonne. On aurait dû faire des travaux pratiques sur ce sujet.
Création d'entreprise et commercialisation				2	6	Maintenant, je sais comment enseigner ce sujet ; bonne ; très intéressante. Il aurait fallu plus de temps.
Développement communautaire				1	7	Très importante ; j'ai vraiment aimé cette partie du stage ; sera utile ; très intéressante. Il aurait fallu 3 semaines.
Module		1	1		6	Ce cours devrait faire partie des modules de formation principaux du CFEC ; trop court.
Polycopiés					8	Bonne composante ; toutes les informations dont un animateur a besoin sont fournies ; très claire ; très pratique et très utile.
Vidéos					8	Utiles, efficaces ; elles m'ont plu ; très instructives.
Autres observations	J'aimerais continuer d'étudier sur ces sujets. Une semaine ne suffit pas. La composante pêche est très importante. Ce cours devrait faire partie des matières principales enseignées (3). Cette formation devrait être sanctionnée par un diplôme de l'USP ou de la Fondation pour la formation internationale dans les pays du tiers-monde (3). Il faudrait plus de temps ; j'aimerais voir des plantes marines.					





ACTION DE FORMATION À LA PÊCHE DE LA CPS



En bref

- Grâce au concours financier du Secrétariat général du Commonwealth, la Section commence à évaluer les besoins en vue de l'organisation d'une formation à la planification et à la gestion d'entreprises, qui sera dispensée aux Îles Salomon et à Vanuatu. Cette opération fait suite à l'introduction du programme de formation « Lancez et améliorez votre entreprise de pêche » (SIYFB), qui a eu beaucoup de succès en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le programme de formation consiste en deux cours axés sur la connaissance de l'entreprise, sa planification et sa gestion. Mis au point conjointement par l'École nationale des métiers de la mer (NFC) et la *Small Business Development Corporation* (SBDC) de Papouasie-Nouvelle-Guinée, ce programme s'appuie sur les supports didactiques du programme mondial SIYB du Bureau international du travail, les connaissances des communautés locales de pêche côtière ainsi que des informations techniques et socioéconomiques sur le secteur halieutique de PNG. En tout, 183 stagiaires ont été formés dans sept provinces côtières. Le but global du projet actuel est d'examiner de près la possibilité d'appliquer le modèle de formation de PNG aux Îles Salomon et à Vanuatu, à l'initiative conjointe du Secrétariat général du Commonwealth, de la SPC et de la NFC. On trouvera des informations complémentaires sur ce projet dans le prochain numéro.
- Les autocollants « le bateau de pêche qui aime les tortues » ont été imprimés et diffusés dans la région. Ces autocollants, en anglais et en français, viennent compléter la campagne d'information de la Section Formation sur le problème des prises accessoires par les palangriers. Parmi les supports figurent désormais les conseils « Comment relâcher des tortues prises à l'hameçon ? » (affiches, fiches plastifiées, autocollants), les fiches d'identification des tortues marines et le manuel sur les espèces marines protégées, qui vient d'être publié. En outre, des fiches d'identification des requins devraient être imprimées et distribuées avant la fin de 2004. Il appartient maintenant aux établissements de formation nationaux d'ajouter un module sur les « espèces marines protégées » aux cours dispensés aux pêcheurs locaux. Les services des pêches jouent également un rôle essentiel en diffusant des supports d'information sur le secteur halieutique, réalisés par la CPS. Et enfin, les observateurs peuvent utiliser ces documents dans le cadre de leurs activités de formation et en mer. Si vous êtes intéressé par ces supports, veuillez prendre contact avec le personnel de la Section Formation halieutique.
- La Section organise une série de stages individuels de formation en détachement. Des mécaniciens et des capitaines de bateaux de pêche de Nauru et des Îles Salomon vont bientôt passer des certificats obligatoires aux Îles Fidji (pour Nauru) et à Honiara. La Section dispose encore de quelques fonds pour la formation, locale ou à l'étranger, d'agents d'entreprises ou services des pêches. Elle prendra à sa charge une partie des frais de stage, à condition que la formation demandée soit prioritaire.
- Le service des pêches de Niue a récemment demandé à la Section Formation halieutique de l'aider à mettre en place une instance compétente chargée de la surveillance de la qualité et de l'exportation de produits de la mer locaux. La première grande entreprise de transformation de poisson de l'île sera bientôt opérationnelle, ce qui rend la création d'une instance compétente d'autant plus urgente.
- Suite à de récentes mesures prises en faveur de la sécurité des petits bateaux de pêche, la Section a animé une séance consacrée à cette question lors de la Conférence des Directeurs des pêches (30 août – 3 septembre). Les participants ont manifesté leur soutien à un éventuel projet FAO/CPS relatif à la sécurité des petits bateaux, constaté une volonté à l'échelon national et identifié des facteurs moteurs. Le prochain numéro vous en dira plus sur la sécurité en mer !

- Le personnel de la Section a récemment aidé le Collège maritime de Vanuatu à créer son site Web. Au cours de la première phase de ce projet, il a été question de la conception de ce site. Puis à l'aide des informations et des images fournies par le Collège, le site a été élaboré.

À l'heure actuelle, et jusqu'à ce que le Collège trouve un serveur local pour l'hébergement, le site Web est accessible

par l'intermédiaire de la page d'accueil du site de la CPS : (<http://www.spc.int/coastfish/Sections/training/institutions/VMC/index.htm>).

Les autres établissements de formation halieutique qui souhaitent bénéficier d'une aide pour l'élaboration d'un site Web sont invités à prendre contact avec les agents de la Section.



Cours CPS/Nelson Polytechnic 2004

Cette année, le cours CPS/Nelson Polytechnic destiné aux agents des services des pêches du Pacifique a commencé le lundi 26 janvier à l'École des pêches de Nouvelle-Zélande. Dix stagiaires, venus de neuf pays, y ont participé. Le volet de pêche pratique, qui s'est déroulé en Nouvelle-Calédonie, portait sur un large éventail de sujets et faisait appel aux sections de la Division Ressources marines de la CPS et à d'autres institutions de Nouvelle-Calédonie.

Les stagiaires se sont familiarisés pendant deux semaines avec les sections et les projets de la Division Ressources marines de la CPS, et ont acquis, pendant quatre semaines, une expérience pratique de la pêche (pêche à la palangre, au fond, à la traîne, transformation et commercialisation des prises). Des sorties de pêche ont été organisées à Koumac (Province Nord de la Nouvelle-Calédonie) du 7 juin au 2 juillet. Comme les années précédentes, ce module pratique était coordonné par les agents de la Section Formation halieutique de la CPS, avec des interventions techniques et pédagogiques de Steve Beverly et William Sokimi (Section Développement de la pêche), d'agents du service des pêches local et des capitaines et maîtres de pêche du *Dar Mad*. Le lecteur trouvera dans le présent numéro des articles sur le module de pêche pratique de 2004. En outre, le module pratique a été complété par des cours

d'initiation à la plongée autonome et à la sécurité des plongeurs.

Un stage a été organisé à l'intention de William Aruhane, nouvel instructeur de l'école de formation halieutique et des métiers de la mer des Îles Salomon. Le but était de l'initier aux techniques de pêche artisanale appliquées dans le Pacifique Sud. William a suivi le module pratique en tant que formateur associé et a aussi fait ponctuellement office de maître de pêche.

Le cours de 2004 s'est achevé le vendredi 9 juillet en Nouvelle-Calédonie, où les étudiants ont suivi le module pratique. Durant ces 24 semaines, nos stagiaires ont acquis une solide expérience et des compétences qu'ils transmettront certainement aux pêcheurs de leur propre pays.

La Section Formation halieutique de la CPS souhaite bonne chance aux étudiants de la promotion 2004. Nous remercions toutes les institutions et les personnes qui ont participé aux cours, tant à Nelson qu'en Nouvelle-Calédonie. Aux yeux de la CPS, il s'est avéré que Koumac offrait des conditions idéales au meilleur groupe de stagiaires depuis des années. Espérons que les bailleurs de fonds continueront d'apprécier les retombées positives d'un cours aussi fructueux.



PROCFish/C présente ses activités aux étudiants du Nelson Polytechnic

Au cours de la première semaine de juillet, les étudiants du cours CPS/Nelson Polytechnic ont consacré trois jours à travailler en étroite collaboration avec le personnel de la composante côtière du projet PROCFish (CPS). Des exposés sur les méthodes de collecte de données relatives aux ressources ont été présentés dans la salle de formation, où les participants ont pris connaissance des diverses méthodes et des outils utilisés pour recenser les poissons, les invertébrés et les habitats.

Selon une méthode interactive, Mecki Kronen a animé une séance de remue-méninges sur la raison d'être (pourquoi ?), le cadre (quoi ?), le groupe d'utilisateurs (pour qui ?), les méthodes (comment ?) et les résultats escomptés de la conception, de la mise en œuvre et de l'analyse d'enquêtes socioéconomiques sur la pêche. En s'appuyant sur des études de cas tirées du projet de manuel socioéconomique de DemEcoFish et PROCFish/C, elle a démontré la nécessité de déterminer l'ensemble de données minimales requises et l'approche méthodologique la plus efficace. Chaque participant a disposé d'un jeu de données fictives, sous forme d'enquête socioéconomique par questionnaire.

La séance socioéconomique a été particulièrement appréciée par les participants appelés à participer à la conception ou à la réalisation d'enquêtes sur la pêche. Certains participants seront probablement des partenaires de futures études socioéconomiques de terrain, dans le cadre de PROCFish/C.

Franck Magron a présenté les bases de données relationnelles et la conception de bases de données, et dirigé des exercices pratiques sur MS Access, ainsi que sur un module spécialement mis au point pour la formation pratique à la saisie, au traitement et à la récupération des jeux de données socioéconomiques fictives.

Ces exercices avaient pour but d'exposer aux participants la structure des bases de données et leur raison d'être, ainsi que la manière dont elles peuvent être utilisées, conjointement à des tableurs, pour analyser les données.

Une dernière séance fut consacrée à l'affichage et la consultation de données à l'aide de MapInfo.

Un exercice pratique de formation aux techniques de comptage des poissons et invertébrés a été effectué sur l'îlot Canard, à proximité de Nouméa. Sur le terrain, les participants se sont répartis en plusieurs groupes qui ont procédé au dénombrement et à l'enregistrement systématiques des poissons, invertébrés et habitats.

Le participant de Niue s'est déclaré ravi d'avoir pu apprendre ces techniques d'études de terrain, et a souligné combien il importe de maîtriser les techniques concrètes lorsqu'on sollicite l'aide des agents des services des pêches pour concevoir une opération de relevé ou y contribuer. Samasoni Sauni et Pierre Boblin ont apporté leur concours aux démonstrations de recensement des poissons, tandis que Kim Friedman s'occupait des invertébrés.



Ateliers sur la manipulation du thon à Rarotonga et Aitutaki

En mars, le Conseiller de la CPS pour la formation halieutique s'est rendu aux Îles Cook, en réponse à une demande du Ministère des ressources marines. Cette visite avait pour but la formation de nouvelles recrues au traitement à bord du thon de qualité sashimi. Une série d'ateliers similaires avait été organisée en août 2002, au début du développement de la pêche de thon à la palangre aux Îles Cook.

À l'origine, la demande portait sur des ateliers de manipulation du thon, à l'intention des hommes d'équipage, ainsi que sur la formation pratique des marins

locaux chargés de la classification du thon. Devant la médiocrité des prises, à l'heure actuelle, il a été décidé de différer cette formation et de reporter la visite d'un professionnel de la classification, originaire des Îles Fidji, à une date ultérieure, lorsqu'on disposera de suffisamment de thons pour procéder à des démonstrations pratiques de classification. En mars la pêche a été si mauvaise que la plupart des palangriers sont restés à quai. Cette période de maigres résultats a été, en revanche, une période faste pour la formation des équipages, qui avaient pour la plupart, sinon tous, le temps de participer aux ateliers.

Trois ateliers ont été organisés à Rarotonga, à l'École des métiers de la mer et de formation halieutique, qui dispose de tous les équipements et outils audiovisuels nécessaires (téléviseur et magnétoscope, rétroprojecteur, tableau blanc, projecteur de diapositives).

Premier atelier

(mardi 2 mars)

Treize employés d'usines de transformation locales (*Blue Pacific* et *Cook Island Fish Export*) se sont initiés à la classification du thon. Par la suite, dans le courant de l'année, ils devraient également participer aux démonstrations de classification qu'effectuera un professionnel des Îles Fidji. Au programme de cet atelier d'initiation figurait un exposé sur la commercialisation du thon au Japon, les procédures de traitement à bord et les principaux critères de classification. La méthode de manipulation a été montrée sur un thon jaune de taille moyenne.

Deuxième atelier

(mercredi 3 mars)

Cet atelier a été suivi par vingt membres d'équipage de palangriers, trois propriétaires de bateaux et trois agents du Ministère des ressources marines. Il était axé sur les procédures de traitement à bord et comportait des démonstrations pratiques.

Troisième atelier

(mercredi 10 mars)

Cet atelier supplémentaire, organisé à la demande du Ministère, était destiné aux artisans pêcheurs afin de tenir ce secteur important au courant des progrès techniques. Il a été suivi par neuf participants, notamment les exploitants très dynamiques de poti-marara de la région d'Aravua, ainsi que le propriétaire/exploitant d'un petit commerce de plats à emporter (principal acheteur du poisson pêché par les poti-marara). Selon le Ministère des ressources marines, la qualité du poisson débarqué, extrêmement variable, est souvent médiocre (pas de glace à bord). On espère que la formation des pêcheurs et de leur acheteur principal aura un impact sur la qualité du poisson fourni par les premiers.

Atelier d'Aitutaki

(lundi 8 mars)

Cet atelier ciblait les artisans pêcheurs qui utilisent des DCP, ainsi que les membres de l'équipage du seul palangrier commercial basé dans l'île, soit, en tout, seize stagiaires. Deux gros thons jaunes ont servi à la démonstration concrète. La fréquentation des ateliers (64 stagiaires) a été excellente, et a dépassé les attentes de tous (en fait, quatre sessions ont été organisées, au lieu des deux initialement prévues). On espère que cette formation aura une incidence sur la qualité des thons débarqués aux Îles Cook.



Bateau de pêche de thon à la palangre, à Avatiu (Rarotonga)



Bonne prise pour les agents du Ministère des ressources marines !



Un pêcheur d'Aitutaki perce un thon au point le plus mou



Des participants regardent une vidéo pendant l'atelier d'Aitutaki

Manuel de sensibilisation au problème des prises accessoires

Le problème des prises accessoires dans la pêche du thon à la palangre, c'est-à-dire la capture fortuite par les palangriers d'espèces menacées et protégées, parmi lesquelles les tortues, risque d'aboutir à la perte, par les États et Territoires océaniques, de grands marchés importateurs de thon. La protection des espèces menacées et la sauvegarde de la pêche océanique à la palangre appellent toutes deux une sensibilisation et une action concertée sur la question des prises accessoires.

Soucieux d'adopter une approche dynamique, le Programme Pêche côtière de la CPS a élaboré toute une série de documents destinés aux directeurs des services des pêches, aux exploitants de palangriers et aux équipages. Après la réalisation et la diffusion d'un dépliant d'information (La pêche du thon à la palangre. Le problème des prises accessoires) par la Section développement de la pêche, en 2002, la Section Formation halieutique a publié des indications sur la manière de relâcher les tortues prises involontairement (affiche, fiche sur papier plastifié, auto-collant) et réalisé des cartes d'identification des tortues au format de poche sur les sept espèces de tortues de mer.

Il a toutefois été observé que, malgré leur qualité irréprochable, ces supports seraient plus facilement utilisés si les établissements de formation halieutique de la région mettaient en place un module pédagogique sur les prises accessoires, dans le cadre de leurs cours réguliers destinés aux équipages et aux capitaines de palangriers. Cette idée

a été proposée aux participants à la Conférence de l'Association des établissements océaniques de formation aux métiers de la mer et des autorités maritimes (APIMTIMA) tenue en 2003, et a été très bien accueillie. Une demande de financement pour la réalisation et la diffusion d'un manuel de formation a ensuite été présentée à l'Agence néo-zélandaise pour le développement international, au titre du Projet océanique en faveur de l'environnement. Cette demande a été acceptée en septembre dernier.



Le manuel de formation sur les espèces marines protégées et la pêche thonière à la palangre dans les îles du Pacifique (« Protected marine species and the tuna longline fishery in Pacific Islands »), rédigé par Mike King, biologiste de la faune

marine, n'est pas un simple support pédagogique à l'intention des formateurs. Il fournit des informations sur de nombreux aspects du problème des prises accessoires et intéressera toutes les personnes qui interviennent dans le secteur halieutique en Océanie. Outre ce manuel, les établissements de formation de la région recevront un cédérom contenant des illustrations qui peuvent être imprimées (sur des brochures ou des transparents) ou utilisées comme diapositives projetées dans des salles de classe.

On espère que ce manuel, ainsi que les autres supports publiés auparavant, contribueront à sensibiliser les pêcheurs océaniques au problème des prises accessoires, pour leur bien et celui des espèces marines protégées.

Le SIRMIP est un projet entrepris conjointement par quatre organisations internationales qui s'occupent de la mise en valeur des ressources halieutiques et marines en Océanie. Sa mise en œuvre est assurée par la Commission du Pacifique Sud (CPS), l'Agence des pêches du Forum du Pacifique Sud (FFA), le Centre d'information du Pacifique de l'Université du Pacifique Sud (CIP-USP) et la Commission océanique de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC). Le financement est assuré par le gouvernement de la France. Ce bulletin est produit par la CPS dans le cadre de ses engagements envers le SIRMIP. Ce projet vise à mettre



Système d'Information sur les Ressources
Marines des Îles du Pacifique

l'information sur les ressources marines à la portée des utilisateurs de la région, afin d'aider à rationaliser la mise en valeur et la gestion. Parmi les activités entreprises dans le cadre du SIRMIP, citons la collecte, le catalogage et l'archivage des documents techniques, spécialement des documents à usage interne non publiés; l'évaluation, la remise en forme et la diffusion d'information; la réalisation de recherches documentaires, un service de questions-réponses et de soutien bibliographique; et l'aide à l'élaboration de fonds documentaires et de bases de données sur les ressources marines nationales.